

LES TROUBLES NEUROCOGNITIFS MAJEURS



Programme régional ambulatoire de gériatrie
(PRAG)

RÉFLEXIONS SUR L'HÉBERGEMENT



La personne qui, autrefois était complètement autonome, présente aujourd'hui de plus en plus de difficulté dans les tâches quotidiennes, comme se laver et se nourrir. En tant qu'aidant, vous souhaitez veiller au bien-être de votre proche le plus longtemps possible, mais vous commencez à réfléchir à l'hébergement. Ce guide a pour but de vous accompagner dans vos réflexions et de vous proposer des pistes de solutions à explorer.



Il est déjà entendu avec votre proche qu'un hébergement aura lieu? Consultez notre document « **Faciliter la transition vers un nouveau milieu de vie** ».

Y A-T-IL UN BON MOMENT?

Les trajectoires qui mènent à l'hébergement sont différentes pour tous. Des personnes peuvent demeurer à domicile parfois jusqu'à la fin de leurs jours, alors que d'autres changeront de milieu de vie plus tôt. Dans certains cas, le niveau de soins et d'encadrement que nécessite la personne va au-delà de ce que peuvent offrir les proches. Dans d'autres cas, il arrive également qu'un épuisement s'installe chez l'aidant et l'empêche de maintenir son rôle. Il se peut aussi qu'une personne, dont la santé et la sécurité sont compromises à domicile, soit hébergée à la suite d'une ordonnance de la cour.



IMPORTANT!

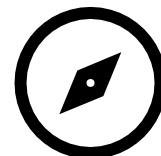
Il est **toujours** nécessaire d'obtenir le consentement de votre proche. Même si la personne est légalement jugée inapte, celle-ci demeure **libre de refuser l'hébergement**. On doit toujours respecter son choix et ses droits.

PAR OÙ COMMENCER?

Prenez un moment pour déterminer ce que vous **ET** votre proche souhaitez :

- ❖ Maintien au **domicile** le plus longtemps possible?
- ❖ **Hébergement** en établissement? Public ou privé? À quel moment?

Que vous optiez pour le maintien à domicile ou l'hébergement :



Si vous bénéficiez des services du soutien à domicile (SAD) :

L'intervenant pivot pourra vous accompagner afin de vous apporter tout le soutien nécessaire, que ce soit en mettant en place différents services pour vous aider à la maison ou pour vous guider tout au long du processus d'hébergement.

Pour l'ensemble de la population :

- ❖ Les intervenants d'Info-Santé au 811 sont outillés pour évaluer votre situation et vous orienter selon vos besoins.
- ❖ Des soirées d'informations sont régulièrement organisées par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval. Visitez le site Internet lavalensante.com, cliquez sur les onglets [Personne âgée](#), puis [Hébergement](#) pour connaître les dates à venir.
- ❖ Le comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval offre également des conférences et de l'information au sujet de l'hébergement.

CONSIDÉRATIONS POUR LE PROCHE AIDANT

L'hébergement de votre proche peut créer une multitude d'émotions. **Il est normal de vivre des sentiments positifs et négatifs au travers de ce processus.** Il demeure essentiel de prendre soin de vous à chaque étape.

- ❖ Identifiez des personnes dans votre entourage qui peuvent vous écouter et vous soutenir;
- ❖ Prenez des moments pour vous : maintenez ou rétablissez votre réseau social, adonnez-vous à des activités ou des loisirs que vous aviez mis de côté, etc;
- ❖ N'hésitez pas à chercher de l'aide professionnelle :
 - L'intervenant pivot au soutien à domicile (CLSC);
 - Info-Santé ou Info-Social au 811;
 - Ligne Info-aidant de L'APPUI (1 855 852-7784);
 - Groupe de soutien aux proches aidants du CISSS de Laval (contactez le 811);
 - Suivi psychologique;
 - Le médecin de famille.

IMPORTANT!

Votre rôle d'aidant continue même lorsque votre proche est hébergé. Alors que certains soins seront pris en charge par l'équipe du nouveau milieu de vie, vous pourrez ainsi consacrer votre temps et votre énergie à partager de bons moments ensemble.

Les stratégies proposées dans ce document sont des pistes de solutions à explorer. Soyez créatif et adaptez-les à votre proche, car **c'est vous qui le connaissez le mieux!**

Conception par Guillaume Lajoie et Natacha Aubé, psychoéducateurs PRAG. Mai 2022.
En collaboration avec l'équipe professionnelle PRAG et Marie-Claire Ferraro, travailleuse sociale.

Inspiré de :

Société Alzheimer (2016). *Envisager un transfert dans un foyer de soins longue durée.*

https://alzheimer.ca/sites/default/files/files/national/long-term-care/soins-de-longue-duree_1-envisager-un-transfert-dans-un-foyer.pdf